

Centre Social de l'Hommelet
205, Grand-rue
59055 ROUBAIX
Tél. : 03.20.73.41.61
Fax : 03.20.73.41.63
Email : gerardotbernard@cshommelet.com
Site internet : www.cshommelet.com
Facebook : facebook.com/cshommelet2020/



PROJET PÉDAGOGIQUE

Année 2023

Lieu d'Accueil et de loisirs de Proximité
12-17 ANS

Au Pôle d'Accueil Intergénérationnel



Numéro d'organisateur : **059 ORG 0080**

Numéro télé procédure : **0590080CL000422**

Présentation du site d'accueil

<p>C'est</p> <p>quoi ?</p> <p>qui ?</p> <p>où ?</p> <p>pour qui ?</p> <p>quand ?</p> <p>avec qui ?</p> <p>avec quoi ?</p> <p>comment ?</p>	Dénomination	L.A.L.P
	Organisateur	Association du Centre Social de l'Hommelet 205 Grande Rue - B.P. 262 59055 Roubaix Tél : 03/20/73/41/61 Télécopie : 03/20/73/41/63
	Lieu d'implantation	Pôle accueil Intergénérationnel 76 rue de la Paix à Roubaix
	Public accueillis et effectif maximum	36 Jeunes de 12 à 17 ans et leurs parents
	Période, jours et horaires d'accueil	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Lundis et Jeudis de 17h à 20 h Mercredis de 14h à 18h Vacances scolaires du Lundi au vendredi de 10h à 18h
	Moyens humains	Un coordinateur (titulaire du BAFD - BEES) – Une directrice (titulaire BPJEPS) - Deux animateurs (Titulaires ou stagiaires BAFA) - Des bénévoles – Des partenaires (employés municipaux – étudiants de l'EHDEC...).
	Moyens logistiques	Un local intergénérationnel (multimédia – lecture – Arts plastiques – grandes salles polyvalentes...) / Restauration / Toilettes / Cours et jardin – Salles de sports...
	Fonctionnement	Le L.A.L.P occupe une place prépondérante dans les loisirs des jeunes et parents du quartier en leur offrant un accueil éducatif varié sur l'ensemble de leur temps libre. Pour ce faire, une équipe d'animation composée de personnes qualifiées encadre les activités. Il revient à l'encadrement et à l'ensemble du personnel qui y travaille, d'aménager, de créer, d'animer ce lieu, propice aux découvertes, aux rencontres, afin que le jeune puisse y construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme, selon sa maturité et ses envies. En ce sens, il est avant tout un lieu d'accueil et lieu de vie, sur lequel se cristallisent différentes initiatives : mise en place d'ateliers, d'animations culturelles, d'activités sportives et de loisirs ou encore de spectacles, de manifestations en lien avec la prévention. Il obéit à un certain nombre de critères qui conditionnent l'agrément de la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion sociale au vue d'une déclaration annuelle d'ouverture.

Objectifs du projet social de l'association 2023 / 2026

Objectif général : **En 2026, les jeunes sont épanouis et s'investissent dans la vie du quartier.**

Objectif opérationnel : **Poursuivre l'engagement des jeunes de 11 à 17 ans et la cohésion de groupe dans des actions collectives.**

Objectif opérationnel : **Développer la curiosité et la connaissance des jeunes sur des disciplines en lien avec des organismes institutionnels et géographiques qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer.**

Objectif opérationnel : **Renforcer le réseau partenarial du territoire.**

Que voulons-nous promouvoir au service des familles ?

Les accueils de loisirs sont des lieux de plaisir où l'adaptation et la différenciation des activités renforcent l'autonomie des enfants, développent leur éveil culturel et artistique tout en respectant le rythme physiologique et le besoin de chaque enfant. Ils s'intègrent au projet global de l'association en complémentarité avec les autres pôles. Nous accueillons des familles issus de tous horizons (différentes catégories sociales, enfants primo arrivants et parfois des enfants porteurs d'handicaps). Le principe de "droit aux loisirs" est une priorité de l'équipe pédagogique. C'est même une exigence citoyenne et démocratique pour un meilleur "vivre ensemble".

Rappel des principaux éléments du projet

Pourquoi l'organisateur met-il en place un Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité ?

Afin de proposer un projet adapté aux 12-17 ans, le centre social souhaite ouvrir un L.A.L.P. Avec l'appui des professionnels de l'animation et des parents du quartier, ce lieu d'accueil et d'expression des jeunes, permettra de développer des actions de loisirs et des actions à visée éducatives.

Rappel des intentions éducatives

Le centre social ne peut abolir seul les inégalités qui marquent les conditions de vie des jeunes du quartier, c'est pourquoi, j'invite l'équipe pédagogique à contribuer à l'égalité des chances tout en permettant aux jeunes, d'acquérir des connaissances reconnues grâce auxquelles ils pourront exprimer leur capacité à s'insérer dans la société, à devenir de futurs acteurs citoyens et engagés.

Quelles valeurs éducatives défendons-nous à travers le L.A.L.P ?

A travers la création d'un lieu tel que le L.A.L.P, le Centre Social entend promouvoir les valeurs éducatives suivantes :

- ✚ Le respect de chacun
- ✚ Le respect des règles de vie du lieu
- ✚ Apprendre à vivre ensemble et accepter l'autre dans sa différence
- ✚ Apprendre à devenir autonome
- ✚ Favoriser la créativité
- ✚ Découvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou citoyennes
- ✚ Pouvoir être force de propositions et prendre des initiatives

Objectifs du Projet Éducatif du Pôle Animation Prévention Enfance et Jeunesse 2023 :

1. Favoriser dès l'enfance le développement harmonieux, qu'il soit physiologique, psychomoteur, affectif ou intellectuel, sachant que chacun d'eux interagit avec les autres.

2. Accompagner l'enfant vers son autonomie, c'est-à-dire la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
3. Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.
4. Favoriser, dès l'enfance, l'éducation à la dimension interculturelle et intergénérationnelle, c'est-à-dire à l'ouverture et la compréhension du monde, à la tolérance, au respect des cultures et à la coopération entre les individus.
5. Permettre à l'enfant de s'approprier son environnement de vie afin qu'il puisse se situer dans le temps, dans l'espace et parmi les autres.

Nos objectifs pédagogiques

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association et traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité.

Objectifs pédagogiques	Résultats attendus
Permettre aux jeunes d'être acteur de leurs temps libres	Les responsabiliser dans le fonctionnement du L.A.L.P Les impliquer dans la mise en place des projets, d'animations diverses.
Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence :	Prévenir les comportements à risque par la mise en place d'actions de prévention. Permettre la valorisation de soi au travers des différents ateliers S'ouvrir sur l'extérieur en organisant des sorties et séjours.
Impliquer les familles au projet L.A.L.P :	Leur permettre de s'exprimer sur la mise en place du projet. Communiquer régulièrement sur les activités mises en place au sein du L.A.L.P. Leur permettre de transmettre des savoirs faire par la mise en place d'ateliers à destination des jeunes

Fonctionnement de l'accueil

Hors -vacances

Jours d'ouvertures	Horaires d'ouvertures	Nombre d'heures	Nombre de jeunes prévisionnels
LUNDI	17 H à 20 H	3 h 00	24
MERCREDI	14 H à 18 H	4 h 00	24
JEUDI	17 H à 20 H	3 h 00	24

Un planning mensuel pour les activités du lundi, mercredi et jeudi sera établi en fonction des demandes des jeunes de ce fait les horaires peuvent être modifiés et adaptés en fonction de l'activité.

Vacances

Jours d'ouvertures	Horaires d'ouvertures	Nombre d'heures	Nombre de jeunes prévisionnels
LUNDI	10 H à 18 H	8 h 00	36
MARDI	10 H à 18 H	8 h 00	36
MERCREDI	10 H à 18 H	8 h 00	36
JEUDI	10 H à 18 H	8 h 00	36
VENDREDI	10 H à 18 H	8 h 00	36

Les dates précises de fonctionnement sont communiquées avec les programmes d'activités en référence au calendrier scolaire de l'Inspection Académique de Lille « Zone B »

Une journée type, ça se passe comment ?

HORAIRES	OBJECTIFS	DEROULEMENT
10H00/10H15 ACCUEIL DU MATIN	-Favoriser l'écoute, l'échange.	Accueil des jeunes : temps de discussions et de dialogue autour de la planification des activités proposées lors de la journée.
10H15/10H30 JEU DIVERS	-Apprendre à connaître l'autre	Des jeux de cartes et jeux de société sont proposés au pôle d'accueil intergénérationnel en attendant que tout le groupe arrive.
10H30/12H00 ACTIVITES	-Contribuer à la socialisation du jeune -Permettre l'intégration de chacun dans le groupe	Chaque matin diverses activités intérieur au sein du pôle ou extérieur sont proposées en alternance avec des activités sportives au sein de la salle de sports Dubly ou à l'extérieur. Des activités culturelles sont proposées également par des partenaires associatifs.
12H00/14H00 REPAS	Accueillir une quinzaine de jeunes	Repas amené par les jeunes ou repas préparé de façon collective
14H00/17H00 Activités de loisir ou sorties culturelles	-Favoriser l'ouverture culturelle et le sens critique -Faire découvrir de nouvelles activités	Des sorties culturelles, sportives, citoyennes ou de loisirs au sein de la métropole lilloise sont proposées aux jeunes pour leur faire découvrir de nouvelles choses et ainsi développer leur curiosité voire leur esprit critique. Développer leur capacité à s'affirmer est un enjeu essentiel durant cette période de construction identitaire.

Les accueils

Les jeunes se rendent de manière autonome au pôle d'accueil intergénérationnel. Ils sont accueillis par le directeur et les animateurs. Ces derniers les enregistrent alors sur la liste de présence. L'un des animateurs propose ensuite au groupe baby foot, tennis de table ou des jeux de société en attendant que les autres jeunes arrivent. Les activités du jour sont ensuite discutées tous ensemble. Le groupe se consacre alors à la décoration des locaux, à des jeux d'intérieur, à des ateliers thématiques ou à des sorties culturelles ou sportives.

Les activités

Les activités sont essentielles, elles permettent la socialisation du jeune et l'intégration à un groupe. Proposer aux jeunes des activités différentes de leur centre d'intérêt semble parfois difficile à mettre en place tant à cette période de la vie, ces derniers s'opposent systématiquement aux propositions des adultes.

Au-delà de la mise en place d'activités, l'équipe tentera de développer des projets culturels, sportifs, citoyens ainsi qu'artistiques et chaque jeune aura la possibilité de s'intégrer à son rythme, et pourra ainsi développer ses propres savoirs faire et savoirs être.

Les activités dites « de consommation » sont bien entendu également nécessaires. Pour autant, il convient d'éviter le fait que les adolescents choisissent leurs activités et ne viennent que lorsque l'une d'elles suscite un intérêt. L'équipe pédagogique doit faire en sorte d'intéresser les jeunes à l'ensemble du contenu des activités proposées afin d'éviter un système «à la carte».

- ✚ **Des animations sportives et culturelles** : Créer un partenariat avec les associations locales permettra la mise en place d'animations tout au long de l'année (initiation aux sports de combats, ateliers musiques, ateliers d'arts plastiques...).
- ✚ **Des actions de prévention** : En lien avec les structures de prévention des risques (tabac, alcool, drogue, maladie sexuellement transmissibles...) des rencontres débats peuvent être organisées conjointement avec les jeunes.
- ✚ **Des actions de citoyenneté et de solidarité**: Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière ou débattre du fonctionnement de nos institutions sont des types d'actions qui auront toute leur place dans le L.A.L.P. Mettre en place également des actions solidaires avec différents partenaires de quartiers, locaux ou départementaux (ex : Amitiés-Partage, les restos du cœur, Association Mélissa, la LPA,) sont des valeurs défendues par le centre social mais aussi par ces mêmes jeunes.
- ✚ **Des actions d'auto financement** : Tenir un stand de restauration, organiser des tournois de football, participer à des braderies..... sont autant d'actions possibles qui permettront aux jeunes à la fois de pouvoir financer des projets qu'ils souhaitent réaliser type séjours, parc d'attraction comme Europapark, visites culturels dans un pays européen..... et de participer au montage de ce même projet de A à Z. Les habitants quant à eux auront une meilleure perception des jeunes du quartier.
- ✚ **Des sorties** : Permettre aux jeunes de faire des activités extérieures, d'évoluer dans différents lieux et endroits en sachant adapter son comportement. Il s'agit aussi d'éveiller la curiosité des jeunes et d'enrichir leurs connaissances (match de football ligue 1 et 2, spectacles de théâtre, d'humoristes...).
- ✚ **Des séjours** : Faire sortir le jeune de son environnement habituel, lui donner envie de bouger de son quartier, le sensibiliser à la notion de projet. Tel peuvent être les atouts d'un projet de départ en séjour.
- ✚ **Accompagnement dans la demande de projets des jeunes** : Soutenir les initiatives des jeunes afin de favoriser les départs autonomes, un séjour de vacances, une sortie à un concert afin d'apprendre à établir un budget, des réservations, réaliser des actions d'auto financement, solliciter des subventions dans le cadre du Comité Local d'Aide au Projet des Jeunes (CLAP), c'est donner des outils transférables applicables au quotidien.
- ✚ **Ateliers Parents/Ado** :_Donner la possibilité aux parents de partager leurs talents en animant un atelier auprès des jeunes et ainsi de permettre à ces derniers de découvrir le parent qui anime l'activité différemment. Ces animations peuvent porter sur différents thèmes en lien avec la période adolescente comme : comment prendre soin de soi à l'adolescence ? Comment mieux se nourrir pas cher et se faire plaisir en cuisinant ?

La tarification

Une tarification sous forme d'un forfait à l'heure en fonction du quotient familial est proposée (activités pédagogiques). Après délibération du Conseil d'Administration de l'association pour application.

Forfait Jeunes	Tarification à l'heure	Lundi ou jeudi 3 heures	Mercredi 4 heures	Vacances 8 heures
0 à 499 €	0.25 €	0.75 €	1 €	2 €
500 à 700 €	0.30 €	0.90 €	1.20 €	2.40 €
701 et +	0.35 €	1.05 €	1.40 €	2.80 €

Les modalités d'inscription

Mise en place d'une permanence d'accueil des jeunes par semaine (Lundi/Mercredi/Vendredi matin). L'inscription se déroule au siège de l'association – 205 Grande Rue à Roubaix avec en support le logiciel AIGA. Les parents désirant inscrire un jeune aux activités proposées par le L.A.L.P doivent impérativement remplir et remettre au coordinateur le jour même les documents suivants : La fiche de renseignement familial – l'autorisation parentale – la fiche sanitaire de liaison – les périodes d'inscription – l'attestation récente du quotient familial CAF – l'attestation d'assurance « responsabilité civile » - Modalité de paiement : un mode de paiement « espèces ou chèques » sera demandé le jour de l'inscription. Les dossiers d'inscription sont disponibles et téléchargeables sur notre site internet en tapant dans la barre de Google.fr « **cshommelet** ».

Les modalités d'admission

Tout jeune peut être accepté dans les activités dans la limite des places disponibles. Nous veillerons à une mixité avec une parité afin d'assurer l'accès des filles et garçons aux mêmes opportunités tout en respectant leurs spécificités et la sociabilité des enfants, par le biais des activités et de la vie en collectivité. Les enfants porteurs de handicaps peuvent être admis sous réserve de la mise en place préalable d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) établi avant la première journée d'accueil. En cas de besoin d'une prise en charge spécifique, un encadrant spécifique pourra être mobilisé en fonction des capacités d'accueils. Lors de leur première visite au centre, les parents doivent remplir une fiche sanitaire de liaison et de renseignements. Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription doit être signalée à la direction de l'accueil de Loisirs. Les parents devront signer les autorisations suivantes :

- Faire appel aux services d'urgence,
- Pratiquer les activités et participer aux sorties,
- Modalité de départ de l'enfant après l'activité
- Utilisation de supports photographiques.

En cas de séparation des parents en cours de l'année scolaire, la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant devra être adressée à la direction. Le parent qui n'en a pas la garde habituelle ne pourra en aucun cas exercer son droit de visite dans l'enceinte du centre.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique.

De qui est composée l'équipe ?

- ✚ Une directrice BPJEPS et en stage DEJEPS.
- ✚ Deux animateurs B.A.F.A – A.F.P.S – SB – STAPS – BPJEPS.
- ✚ Bénévoles stagiaires BAFA...
- ✚ Etudiants et parents...

Rôle de l'équipe d'animation du LALP

L'équipe d'animation du LALP aura pour objectifs de donner vie à cet espace éducatif. Le rôle de chaque animateur est donc important. En effet, dans une période d'opposition au conformisme du modèle parental ou du système scolaire, l'animateur reste parfois le seul adulte de référence écouté. Il dispose en effet d'un statut à part mais complémentaire des autres adultes de la sphère éducative. Il est aussi un modèle qui doit donner envie d'entrer dans le monde des adultes et en faciliter son passage. Témoin privilégié des comportements de l'adolescent, il peut alors être un relais auprès de la cellule familiale ou du système scolaire, lorsque la communication est rompue. Son rôle éducatif en est d'autant plus important. En effet, beaucoup des comportements des jeunes sont des messages, des moyens d'expression quand les mots manquent.

Les attitudes des animateurs doivent être adaptées aux caractéristiques de l'adolescence. Disponible, expérimenté et attentif, il sait écouter, prendre en compte les difficultés, accompagner et répondre à son besoin d'être soutenu. Aider à verbaliser est aussi une première nécessité devant un trop grand isolement. L'animateur doit savoir installer un climat de confiance, prendre l'adolescent au sérieux, essayer de le comprendre sans jamais porter de jugement. En effet, le reflet que renvoie l'adulte aux jeunes vient souvent écorcher le regard que ceux-ci portent sur eux-mêmes, confirmant leurs doutes et leurs difficultés à construire leur personnalité. Pour autant, l'animateur doit garder une certaine posture, il n'est comme un frère ou un copain. A l'inverse un comportement autoritaire serait tout aussi nuisible dans la construction d'une relation avec le jeune, cependant lui apporter un cadre avec des règles précises qui seront respectées sont nécessaires à la construction de sa personnalité et l'aideront à grandir en toute sécurité.

Dans la mise en œuvre d'un fonctionnement où le jeune est partie prenante, l'animateur n'impose pas mais aide à trancher, anime les activités sans pour autant les diriger. Il y a lieu de favoriser les contacts amicaux et d'aider les jeunes à utiliser leurs nouvelles ressources, à garder ou trouver des centres d'intérêt à travers lesquels ils puissent se revaloriser et faire des projets.

La communication

Quels sont les documents à communiquer aux jeunes, parents et aux partenaires ?

Le L.A.L.P n'est pas une bulle coupée du monde. Les parents, les jeunes et les partenaires gardent une place privilégiée dans ce qui entoure le projet. C'est pourquoi, notre projet associe et informe les acteurs via des programmes, Lettres, Flyers, Affiches, Site Internet et plaquettes d'activités de notre travail au quotidien ainsi que de réunions pour les parents avant chaque période.

Et les réseaux ?

La communication au sein du LALP se traduit essentiellement par des publications sur le site internet du Centre Social ainsi que le Facebook et le compte Instagram. Les publications sont établies avec soin, indiquant le contexte de la photo prise par le chargé de communication ou les animateurs eux même. Une création d'un compte Snapchat est envisageable pour l'année 2023 afin de se rapprocher essentiellement du public jeune. Ils pourront ainsi partager leurs propres projets et activités en direct, et donnera une visibilité complète du dispositif LALP.

Faut-il contacter la presse locale ?

Un article de presse est réalisé sur une activité spécifique. Notre choix se porte sur le message que nous voulons véhiculer auprès des habitants et de la population Roubaisienne en générale.

Les partenaires

Quelle place les parents ont-ils dans les actions ?

Ils gardent une place privilégiée dans ce qui entoure le centre. C'est pourquoi, notre projet associe et informe les parents de notre travail au quotidien auprès de leurs enfants. Trois formules sont utilisées (des réunions collectives d'information parents (1 fois par trimestre), des permanences individuelle d'accueil et d'inscription (chaque lundi et mercredi), la participation de parents à des ateliers parents/enfants ou à l'organisation de temps festifs.

Le projet 2019/2022 vise à favoriser, développer la participation et valoriser l'implication des parents au sein du LALP.

Quelle place les jeunes ont-ils dans les actions ?

Le L.A.L.P ne doit pas être vécu par le jeune comme une simple activité de consommation sans but. C'est pourquoi, notre projet associe et informe le jeune sur les thèmes ainsi que les activités et invite les participants à développer le goût de la création. L'équipe privilégie une stratégie de découverte libre de l'activité et aide ainsi le jeune à prendre conscience des compétences qu'il avait déjà, de celles restant à acquérir et de celles acquises durant les activités.

Quel rôle les partenaires associatifs jouent-ils dans notre projet ?

L'animation est un processus global concernant l'ensemble des temps de vie des jeunes et des professionnels travaillant auprès des enfants. Le partenaire n'est pas seulement un prestataire de services. C'est pourquoi, nous avons défini une stratégie commune de suivi des activités (réunions de travail sur les choix pédagogiques des activités spécifiques, réalisation des évaluations des activités par discipline).

Bilans / Evaluations

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien en référence aux orientations éducatives de l'association. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions pédagogiques sur site et des réunions de coordination. Outils : Fiche d'évaluation du projet LALP et Fiche d'évaluation trimestrielle.

Evaluation des projets d'animation par période (Lundis / Mercredis / Jeudis / Vacances)

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, si possible ouvert aux familles pour valoriser l'implication des jeunes. Le responsable dispose d'une trame d'évaluation reprenant les éléments quantitatifs et qualitatifs

Grille d'évaluation avec les jeunes et les parents

Les bilans par trimestre sont des temps de rencontres et d'échanges jeunes/parents/équipe d'animation afin de faire un bilan des forces et des faiblesses du L.A.L.P, de mesurer le degré de satisfaction des jeunes et l'implication des parents au projet également à travers un questionnaire de satisfaction et mesurant le degré d'implication de ces derniers. L'équipe d'animation recueille des jeunes, des parents des demandes, des attentes qui serviront d'informations précieuses pour améliorer le fonctionnement.

Des bilans par périodes de vacances sont établis avec les jeunes. Recueillir leur ressenti concernant les activités et projets proposés au sein du LALP est primordial. Lors de ces temps de bilan plusieurs points sont abordés :

- Points positifs
- Points à améliorer
- Propositions de nouvelles activités / projets
- Le matériel (Est-il adapté ? Manque-t-il des éléments ?)

COMMENT LE CONTEXTE ET LE PARTENARIAT LOCAL SONT-ILS PRIS-EN COMPTE ?	POINTS POSITIFS	POINTS DE VIGILANCE/FREINS	PISTES D'EVOLUTION
les attentes, les besoins et les contraintes des familles, des enfants et des jeunes sont recueillis et pris en compte ainsi que l'offre de service existante			
le territoire d'activité est connu et analysé régulièrement, sur le plan démographique, sociologique et économique			
les partenariats sont identifiés et pris en compte au service du projet partagé			
le projet d'accueil est articulé avec le projet global de la structure et/ou le projet de territoire			
l'impact de l'accueil sur le territoire est évalué			

QU'AVEZ-VOUS MIS-EN PLACE POUR GARANTIR LA QUALITE DE VOTRE PROJET EN TERME DE DEMARCHE ET DE CONTENU ?	POINTS POSITIFS	POINTS DE VIGILANCE/FREINS	PISTES D'EVOLUTION
les rythmes et les besoins des enfants sont pris en compte, en fonction de leur âge			
le projet vise l'épanouissement de l'individu, l'ouverture au monde et à la formation du citoyen Le projet investit de manière pertinente un ou plusieurs des champs : art/science, société, sport, culture....			
le projet vise l'autonomie à travers une diversité de propositions qui vont de la posture de consommation à la participation active			

QUELLES MODALITES DE FONCTIONNEMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE POUR ADAPTER L'ACCUEIL AU PUBLIC ET AU PROJET ?	POINTS POSITIFS	POINTS DE VIGILANCE/FREINS	PISTES D'EVOLUTION
les conditions d'ouverture répondent aux besoins des différentes tranches d'âge : adaptation des horaires, des rythmes de vie, des moyens d'accès au local (transports, handicap, localisation)			
les locaux offrent des espaces prenant en compte les différents rythmes de vie des enfants et des jeunes			
les tarifs prennent en compte les revenus de familles et sont progressifs. Ils intègrent nécessairement une participation familiale			
les jeunes participent au choix et à la conduite des activités, selon leur degré d'autonomie			
le rôle participatif et			

consultatif des parents est formalisé : par exemple : contact avec les parents ors de l'inscription, des moments de rencontre sont privilégiés, au moins un temps d'échange est formalisé chaque année ...			
--	--	--	--

QUELLES MODALITES METTEZ-VOUS EN PLACE POUR MOTIVER VOTRE EQUIPE ET RENDRE POSSIBLE LA MISE EN PLACE DU PROJET ?	POINTS POSITIFS	POINTS DE VIGILANCE/FREINS	PISTES D'EVOLUTION
l'équipe est composée d'une complémentarité de compétences et de qualifications (savoir-faire et expériences...)			
la parité et la mixité sont recherchées dans la composition de l'équipe			
des actions de formation continue (qualifiantes ou non) sont proposées à l'équipe			
le directeur est en capacité et dispose des moyens (temps, financiers) pour exercer son rôle pédagogique auprès de l'équipe : soutien, connaissance des capacités de l'équipe à répondre aux différentes postures nécessaires à leur fonction (intégration de la personne en situation de handicap, gestion de crises et de conflits, partage des savoirs...), ainsi que l'accompagnement des stagiaires			
un calendrier des différentes étapes du projet est mis en place et prend en compte les différents aspects du projet : fonctionnement, financement, réglementation, gestion d'équipe, participation des acteurs de terrain, évaluation			
des réunions régulières d'équipe, au-delà des réunions portant sur l'organisation technique,			

intègrent les domaines suivants : la sensibilisation au thème du séjour, l'échange des pratiques, l'évaluation pédagogique des activités...			
des outils techniques et pédagogiques sont mis à disposition du projet : malles pédagogiques, fond documentaire....			